

CARQUEFOU

Cap Mariage valorise le mariage civil



L'association Cap Mariage valorise le mariage civil au cours d'une réunion en mairie en présence d'un notaire, d'un élu et d'un agent du service de l'état civil.

Photo Presse Océan

Cap Mariage, une fédération d'associations laïques, apolitiques, non confessionnelles, à but non lucratif, propose aux couples de valoriser le mariage civil et de leur permettre de prendre la mesure de leur engagement.

L'accompagnement se fait autour d'une à deux rencontres en mairie. La première a pour but de les aider à préparer et à personnaliser leur cérémonie de mariage civil.

« Nous lisons et commentons les articles du Code civil concernant le mariage et nous échangeons à partir de termes familiers tels que respect, fidélité, solidarité, communauté de vie, contrat de mariage, autorité parentale... », explique Bernard Dedieu, Carquefolien, qui anime avec d'autres bénévoles, l'association sur le département.

« Le but est d'échanger avec les futurs mariés sur ces notions rarement abordées avant le mariage et de rendre leur mariage civil plus personnel en lui donnant du sens, dans un esprit laïque et républicain. »

Si les futurs mariés le souhaitent, une deuxième rencontre a lieu avec un couple formé pour réfléchir plus avant

et répondre à leurs questionnements.

À chaque couple venant en mairie à Carquefou, pour s'inscrire en vue d'une union conjugale, il est proposé de participer à une réunion en présence d'un élu, d'un agent du service de l'état civil, d'un notaire et d'un couple animateur de Cap Mariage.

« Nous expliquons les différents régimes matrimoniaux et les articles de lois relatifs au mariage parce que nous estimons que tout doit être fait pour valoriser l'engagement marital et pour lutter contre la fragilisation des familles provoquée par les divorces. Les familles sont concernées, mais aussi la société dans son ensemble, compte tenu de toutes les retombées positives d'une union réussie et durable ou hélas, causées par les ruptures », complète un bénévole impliqué.

L'association, présente dans quelques mairies du département, souhaite amplifier son action par l'approche pédagogique autour de cet acte civique essentiel qui confère des droits et des devoirs favorisant la stabilité. La première association Cap Mariage a été créée en 1998 à

Bordeaux. Pour 65 % des couples, le mariage civil est leur unique cérémonie. Les couples connaissent mal les articles de loi sur lesquels ils s'engagent pour vivre ensemble et assumer dans la durée leurs responsabilités parentales. Les cérémonies de mariage civil, ne répondent pas toujours à l'attente de nombreux couples qui sont déçus par leur brièveté et leur caractère « administratif ». La société subit les conséquences financières et humaines des séparations et divorces.

Cap Mariage est composé de bénévoles d'expériences et de compétences complémentaires, convaincus de la valeur du mariage civil, qui sont formés à l'écoute et à l'accompagnement. Leur but est d'apporter aux futurs mariés les informations relatives au droit de la famille, de les accompagner dans la préparation de leur mariage civil et de protéger ainsi les intérêts matériels et moraux de la famille. Les bénévoles de Cap Mariage sont au service des mairies et des couples.

<https://www.mariage-civil.org>